

REBÂTIR L'ÉTAT, UN VÉRITABLE ÉTAT

LE PROGRAMME DU BLOC NATIONAL LIBANAIS



الكتلة الوطنية
NATIONAL BLOC

LES CHANTIERS DE LA RELANCE



- Diminuer le déficit budgétaire et le ramener à 4 % d'ici 3 ans, ramener le déficit de l'Electricité du Liban à zéro d'ici deux ans et rationaliser la politique de l'emploi dans le secteur public.
- Identifier les pertes de la Banque du Liban, la réformer et réorienter son rôle vers sa mission principale, celle de maintenir la stabilité monétaire et la solvabilité financière du secteur bancaire, et se diriger vers une libéralisation progressive du taux de change.
- Réformer le secteur bancaire en encourageant les fusions, en protégeant les petits déposants et en assurant les besoins de financement des citoyens, de l'économie et de la consommation des individus.

L'ÉCONOMIE DU FUTUR



- Créer 30 000 d'emplois par an grâce à un plan d'investissement dans les secteurs industriels de l'agro-alimentaire, du pharmaceutique, des services numériques et du tourisme.
- Financer les secteurs de production par le biais de Caisses constituées par les dépôts des résidents ainsi que les capitaux des Libanais à l'étranger et ceux provenant d'agences de développement internationales.
- Mettre en place un « fonds municipal indépendant » visant à développer l'économie régionale en fonction des caractéristiques locales et encourager la coopération entre les municipalités.
- Créer des zones économiques spécialisées (Intelligence artificielle, économie numérique...) afin de stimuler les secteurs de l'innovation et les exportations.

L'ÈRE DE LA JUSTICE



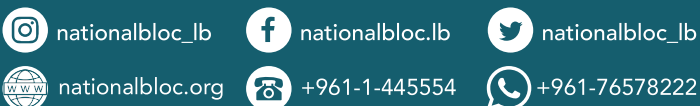
- Solliciter l'assistance judiciaire de l'Organisation des Nations Unies dans le cadre de l'enquête sur l'explosion du port.
- Coopérer avec les organismes internationaux pour geler les comptes des personnalités publiques corrompues et restituer les fonds transférés à l'étranger.
- Interdire à tout politicien libanais de participer, directement ou indirectement, aux appels d'offres ou à tout marché public.
- Restreindre la compétence du tribunal militaire aux parties et situations en vue desquelles il a été créé.
- Instaurer l'indépendance du pouvoir judiciaire et renforcer les organismes de contrôle.

L'ÊTRE HUMAIN, CENTRE DE NOS PROJETS



- Mettre en œuvre le programme « Afaal » pour lutter contre l'extrême pauvreté, en octroyant des transferts monétaires directs aux plus démunis.
- Assurer une couverture médicale universelle par l'émission de la carte santé obligatoire.
- Accorder des avantages fiscaux sur les loyers et imposer des taxes afin de réduire le nombre d'appartements vacants.
- Consolider le jumelage entre les écoles privées et publiques.

POUR PLUS D'INFORMATIONS



VILLES DE DEMAIN... ET VILLAGES DE L'AVENIR



- Mettre en œuvre la transition numérique (l'Internet à haut débit et la 5G pour tous) et connecter chaque foyer et institution.
- Élargir les compétences des municipalités dans les domaines financier et du développement et informatiser les services administratifs.
- Mettre en œuvre le programme de transport public rapide en collaboration avec les institutions internationales.
- Activer un plan décentralisé pour le traitement des déchets reposant sur le tri et le recyclage pour éviter l'adoption d'incinérateurs, et développer les « énergies vertes ».
- Rénover le réseau d'approvisionnement en eau, rationaliser sa consommation et généraliser les techniques d'irrigation modernes.

LES DÉCISIONS, AUX CITOYENS



- Renforcer la participation locale dans la gestion des régions et des villes par la décentralisation administrative et financière et la création de conseils de « Caza » (préfectures) élus.
- Garantir le droit d'accès des citoyens à l'information en imposant à toutes les institutions publiques la publication automatique de leurs informations sur leurs sites respectifs.

LE LIBAN COMME SEULE IDENTITÉ



- Adopter un code civil pour le statut personnel
- Établir le Sénat.
- Élargir le mandat de l'Organe indépendant de gestion des élections et augmenter ses ressources humaines et logistiques.
- Abaisser le droit de vote à l'âge de 18 ans.

SANCTUARISER LE LIBAN ET NOTRE SOUVERAINETÉ



- Adopter une stratégie de défense reposant sur l'armement de haut niveau des Forces Armées Libanaises. Acquérir ces équipements auprès de toutes sources disponibles.
- Circonscrire toutes armes aux seules forces armées libanaises légitimes.
- Assurer la sécurité et imposer l'autorité de la loi sur l'ensemble du territoire libanais.
- Assurer la sanctuarisation du Liban à l'égard des conflits régionaux et internationaux. Réactiver la diplomatie libanaise afin de restituer au Liban son rôle de pionnier régional et œuvrer à briser son isolement.
- Élaborer avec les acteurs concernés un plan international rationnel et humanitaire afin d'assurer le retour des réfugiés syriens.
- Reconfirmer le « droit au retour » aux réfugiés palestiniens et s'opposer à leur implantation au Liban.

UN PAYS FIER DE SES FEMMES



- Garantir une représentation au minima à égalité entre les deux sexes dans les candidatures aux élections municipales et parlementaires ainsi que dans les portefeuilles ministériels et les postes administratifs de première catégorie.
- Accorder aux femmes libanaises le droit de transmettre leur nationalité à leur enfant.
- Interdire le mariage des filles mineures et lutter contre la violence faites aux femmes.